

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2019

DATE : Le Jeudi 17 Janvier 2019 De 9H A 17H

Jeudi

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Maîtriser les Nouvelles Dispositions Fiscales Applicables à Compter du **1er janvier 2019**.
- Rappeler les Dispositions Fiscales de la Loi de Finances 2018 Devant Entrer en Vigueur le **1er Janvier 2019** et Applicables aussi au Titre de l'exercice clos **le 31-12-2018**.

PROGRAMME DU SEMINAIRE :

Présentation des Nouvelles Dispositions Fiscales Relatives à :

- L'impôt sur les Sociétés ;
- L'impôt sur le Revenu ;
- La taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- Les droits D'enregistrement ;
- Les Droits de Timbre ;
- La Taxe sur les Contrats D'assurances;
- Les Procédures de Contrôle Fiscal et les Sanctions ;
- La Contribution Sociale de Solidarité sur les Bénéfices ;
- Autres Mesures ;

Ce séminaire sera étoffé par beaucoup de cas pratiques et divers organigrammes.

PUBLIC CONCERNE :

- Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,
- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.
- Directeurs et collaborateurs des ressources humaines
- Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :



Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil Juridique et Fiscal

COMPRENANT :

- Pauses – café
- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales + Organigrammes** »
- Attestation de Formation

METHODE : Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ✓ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant
- ✓ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le **Numéro 1796335**